



## Honoraires Location

### **Locations - Barème à compter du 18/01/2021**

*Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi du 06/07/1989.*

Comprenant : Entremise négociation - visite du logement et constitution du dossier - rédaction de bail  
Une agence avec une équipe professionnelle, disponible et à l'écoute de ses clients.

Biens	Honoraires Locataires	Honoraires Bailleur
Quelle que soit sa surface	½ mois de loyer	½ mois de loyer
Frais d'état des lieux	120€ TTC	0€

### **Honoraires baux Commerciaux :**

Professionnels : 15% Ht du loyer annuel HT.

Commerciaux : 15 % du loyer annuel HT.

Quels que soient les baux, les honoraires sont partagés entre le locataire et le bailleur dans les proportions suivantes : 50% à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire.

### **Autres prestations - Barème d'estimation**

**Si mandat : gratuité de l'estimation.**

Autre estimation : 200,00 TTC

Autre cas : sur devis préalable.

BALDIMMO – 8, place Le Sciellour – 56150 BAUD – Tél : 02.97.27.38.57 – mail : [bald-immo@orange.fr](mailto:bald-immo@orange.fr) – au capital de 5 000€ - RCS LORIENT : 890 717 242 – N° de TVA Intracommunautaire : FR 06890717242

Carte professionnelle délivrée par la CCI du Morbihan en date du 04/01/2021 sous le numéro : CPI 5602 2021 000 000 001.

Garantie financière Transactions financières sur immeubles et fonds de commerce : SOCAF – 26, avenue de Suffren 75015 Paris 15.

Assurance : S.A.A – 26 avenue de Suffren 75015 Paris 15.